

## Construction d'un poste à colis lourds pour le chargement et le déchargement en Seine au port de Gennevilliers

> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <

Avis N°: AO-1027-5622

Mise en ligne : 30/06/2010

Rectificatif

75

PORT AUTONOME DE PARIS

Source : **LE MONITEUR**

Client : Port Autonome de Paris

Travaux publics

Procédure adaptée

Date limite de réponse : **16/08/2010**



**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Port autonome de Paris

**Correspondant :** M. Hervé Martel, Directeur Général, 2 quai de Grenelle, 75732 Paris Cedex 15, tél. : 01 40 58 29 99, adresse internet du profil acheteur : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- activités portuaires

**Objet du marché : Construction d'un poste à colis lourds pour le chargement et le déchargement en Seine depuis le quai situé à l'extrémité de l'impasse des Petits Marais au port de Gennevilliers**

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV** (Vocabulaire Commun des Marchés) : Objet principal : 45262210

**Lieu d'exécution des travaux :** Port de Gennevilliers, 92230 Gennevilliers

**Code NUTS :** FR10

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui

- Les travaux du présent marché consistent à créer un poste de déchargement pour colis lourds au droit d'un ouvrage existant constitué d'un quai haut en palplanches avec tirants passifs.

Ce poste de déchargement, constitué de deux plateformes, accueillera des grues de déchargements ayant des réactions d'appui maximales de 300 tonnes par patin.

- Descriptions concernant les achats complémentaires : Le Port autonome de Paris se réserve le droit de conclure des avenants en cours d'exécution du marché, des marchés complémentaires à l'issue du marché en application de l'article 35.II.5 du code des marchés publics, ou des marchés similaires en application de l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 4 mois à compter de la notification du marché

**Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) :** 01 septembre 2010

**Cautionnement et garanties exigés :** Le marché prévoit une retenue de garantie, laquelle peut être remplacée par une garantie à première demande.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le financement des prestations est assuré par le budget du Port autonome de Paris. Les paiements des prestations seront réalisés par le Port autonome de Paris sous forme d'acomptes mensuels selon l'avancement des prestations. Paiement à 30 jours par virement selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au décret n° 2002-232 du 21 février 2002 à compter de la date de réception de la facture.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Conformément à l'article 51 du code des marchés publics et dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement solidaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation

pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Capacité économique et financière - références requises : La liste des candidatures recevables sera établie en tenant compte des garanties et capacités économiques et financières en rapport avec l'objet du marché.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : La liste des candidatures recevables sera établie en tenant compte des capacités techniques et des références en rapport avec l'objet du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Les références minimales requises sont les rubriques suivantes de la FNTP ou l'équivalent :

- 112-Ouvrage d'art béton de technicité moyenne
- 2321-Terrassements courants en milieu urbain
- 234-Couches de formes en matériaux rapportés
- 2412-Fondations spéciales - Pieux forés inférieurs à 30 ml
- 2623-Consolidations des sols par inclusions.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
  - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
  - Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.
  - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
  - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
  - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
  - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
  - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
  - Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché
  - DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
  - DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
  - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- Prix des prestations évalué à partir du détail estimatif (60 %)
  - Valeur technique (30 %)
  - Aspect environnemental du chantier (10 %)

• Pas d'enchère électronique

**Type de procédure** : Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres** : 16 août 2010 à 16 h 00

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice** : APG-Colis lourds

**Renseignements complémentaires** : Le dossier de consultation des entreprises est disponible sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics de Port Autonome de Paris à l'adresse suivante : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28 juin 2010

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus** :

M. Seillé M. Lambert, Port Autonome de Paris - Agence portuaire de Gennevilliers, 62 route principale du port, 92631 Gennevilliers cedex, tél. : 01 46 13 98 98, courriel : [apg@paris-ports.fr](mailto:apg@paris-ports.fr)

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés** : Port Autonome de Paris - Bureau des marchés, 2 Quai de Grenelle, 75732 Paris cedex 15, adresse internet :

<https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

**Conditions de remise des offres ou des candidatures** : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

"PORT DE GENNEVILLIERS

QUAI EN SEINE - IMPASSE DES PETITS MARAIS

CONSTRUCTION D'UN POSTE A COLIS LOURD - NE PAS OUVRIR"

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces de la candidature et de l'offre et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres et ce à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les plis peuvent également être envoyés par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75781 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75781 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur :

01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)